

le 12 Décembre 1962

Cher Ami,

C'est un infini plaisir que j'ai retiré de la conversation que j'ai eue avec Madame ESMERALDO et vous même. Je me réjouis avec vous à l'annonce de la venue d'un petit être dans votre foyer et formule les meilleurs voeux pour que cette arrivée se produise dans les meilleures conditions.

Venons en, si vous le soulez bien, au problème que nous avons étudié concernant les possibilités d'instaurer, entre la France et le Brésil, des relations permettant d'assurer un service effectif et rentable à vos amis Brésiliens, tout en procurant, à vous même et à moi, une équitable rentabilité.

Commençons, si vous le voulez bien, par envisager quelles seraient, entre nous, les bases qui nous permettraient de conjuguer nos efforts et nos compétences et de trouver, l'un et l'autre, une équitable répartition des bénéfices qu'engendrerait notre activité.

Pour cela je suggère la création d'une Société dans laquelle, vous et moi, participerions à parts égales en ayant soin de ménager à une troisième personne une participation symbolique de quelques actions.

Cette personne, que nous choisirions d'un commun accord, devra présenter toutes garanties d'intégrité et d'impartialité, de façon à ce qu'elle puisse nous arbitrer si un différent intervenait entre nous au cours de notre activité.

.../...